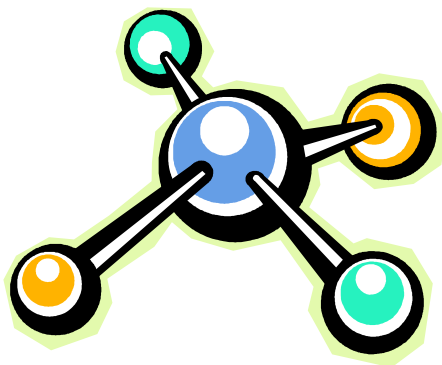




**CÉGEP
DE
CHICOUTIMI**

LES COMPÉTENCES EN RECHERCHE DOCUMENTAIRE, LECTURE ET TIC CHEZ LES ÉTUDIANTS DU COLLÉGIAL



Par

**Joanne Bergeron
Louis Gaudreault
Régis Larrivée
Régis Pelletier
Jany Saindon**

Cégep de Chicoutimi

Juin 2005

**Consortium régional de recherche
en éducation**



Les compétences de recherche documentaire, lecture et TIC chez les étudiants du collégial

Le C.R.R.E. (Consortium régional de recherche en éducation) a subventionné cette recherche. On peut consulter la liste des recherches subventionnées par le C.R.R.E. à l'adresse <http://www.uqac.ca/~crre/>.

La forme masculine, utilisée pour plus de commodité, désigne tant les femmes que les hommes.

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réalisation du présent projet de recherche, et plus spécialement les personnes suivantes :

- ⌘ Jacques Blackburn, professeur en Génie civil
- ⌘ Serges Bolduc, professeur en Sciences humaines
- ⌘ Gaston Bouffard, professeur en Sciences humaines
- ⌘ Denyse Carrier, professeure en Soins infirmiers
- ⌘ André Chabot, conseiller pédagogique
- ⌘ Hélène Lapointe, professeure en Réadaptation physique
- ⌘ Pauline Minier, directrice du Consortium régional de recherche en éducation
- ⌘ Louise Pellerin, responsable du traitement statistique des données
- ⌘ Julien Petitclerc, professeur en Foresterie
- ⌘ Michel Samson, professeur en Langues et littérature

Nous remercions également, pour leur collaboration, les coordonnateurs des six départements que nous avons visités pour administrer notre questionnaire, le Service informatique et le Service des ressources éducatives du Cégep de Chicoutimi.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	6
OBJECTIFS ET METHODOLOGIE	7
COMPETENCE 1 – RECHERCHE DOCUMENTAIRE	8
1. DEFINITION GENERALE DE LA COMPETENCE EN RECHERCHE DOCUMENTAIRE.....	8
2. DEFINITION DES ELEMENTS DE COMPETENCE RELIES A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE	8
3. ANALYSE GENERALE DES RESULTATS.....	10
4. ANALYSE DE LA COMPETENCE EN LIEN AVEC LE QUESTIONNAIRE	11
5. ANALYSE PAR ELEMENTS DE COMPETENCE	11
6. LA COMPETENCE EN RECHERCHE DOCUMENTAIRE SELON LES PROGRAMMES.....	12
7. REUSSITE DES ELEMENTS DE COMPETENCE EN RECHERCHE DOCUMENTAIRE SELON LES PROGRAMMES	13
8. REUSSITE DE LA COMPETENCE SELON LE SEXE.	14
9. AUTOEVALUATION DE LA COMPETENCE EN RECHERCHE DOCUMENTAIRE VERSUS LA COMPETENCE REELLE.....	14
10. LA COTE R VERSUS LA COMPETENCE REELLE EN RECHERCHE DOCUMENTAIRE.....	15
11. CONCLUSION	16
COMPETENCE 2 - LECTURE	17
1. DEFINITION GENERALE DE LA COMPETENCE EN LECTURE	17
2. DEFINITION DES ELEMENTS DE COMPETENCE RELIES A LA LECTURE.....	17
3. ANALYSE GENERALE DES RESULTATS.....	18
4. ANALYSE DE LA COMPETENCE EN LIEN AVEC LE QUESTIONNAIRE	19
5. ANALYSE PAR ELEMENTS DE COMPETENCE	19
6. LA COMPETENCE EN LECTURE SELON LES PROGRAMMES	20
7. REUSSITE DES ELEMENTS DE COMPETENCE EN LECTURE SELON LES PROGRAMMES	21
8. REUSSITE DE LA COMPETENCE SELON LE SEXE	22
9. AUTOEVALUATION DE LA COMPETENCE EN LECTURE VERSUS LA COMPETENCE REELLE.....	22
10. LA COTE R VERSUS LA COMPETENCE REELLE EN LECTURE.....	23
11. CONCLUSION	23
COMPETENCE 3 – TECHNOLOGIES DE L’INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS. ..	24
1. DEFINITION GENERALE DE LA COMPETENCE EN TIC.....	24
2. DEFINITION DES ELEMENTS DE COMPETENCE RELIES AUX TIC	24
3. ANALYSE GENERALE DES RESULTATS.....	25
4. ANALYSE DE LA COMPETENCE EN LIEN AVEC LE QUESTIONNAIRE	26
5. ANALYSE PAR ELEMENTS DE COMPETENCE	27
6. LA COMPETENCE EN TIC SELON LES PROGRAMMES	27
7. REUSSITE DES ELEMENTS DE COMPETENCE EN TIC SELON LES PROGRAMMES.....	28
8. REUSSITE DE LA COMPETENCE SELON LE SEXE	29
9. AUTOEVALUATION DE LA COMPETENCE EN TIC VERSUS LA COMPETENCE REELLE.....	29
10. LA COTE R VERSUS LA COMPETENCE REELLE EN TIC.....	30
11. CONCLUSION	30
ANALYSE SYNTHESE DES 3 COMPETENCES	31
1. ANALYSE GENERALE DES RESULTATS.....	31
2. ANALYSE DES COMPETENCES PAR RAPPORT AUX PROGRAMMES.....	31

Les compétences de recherche documentaire, lecture et TIC chez les étudiants du collégial

3.	ANALYSE DE LA REUSSITE DES ELEMENTS DE COMPETENCE PAR PROGRAMME D'ETUDE	32
4.	ANALYSE DE LA REUSSITE DES COMPETENCES SELON LE SEXE	32
5.	L'AUTOEVALUATION DES COMPETENCES VERSUS LES COMPETENCES REELLES	32
6.	L'ANALYSE SELON LA COTE R.....	33
7.	PROGRAMMES TECHNIQUES VERSUS LES PROGRAMMES PREUNIVERSITAIRES	33
8.	DES AVENUES D'INTERVENTION.....	33
9.	COMMENTAIRES RECUEILLIS LORS DE LA DIFFUSION DES RESULTATS DANS LES PROGRAMMES CIBLES.....	33
CONCLUSION.....		36
ANNEXE 1 - QUESTIONNAIRE UTILISE POUR L'ENQUETE		37
ANNEXE 2 – COMMENTAIRES DES ETUDIANTS		38
ANNEXE 3 – COMMENTAIRES REÇUS AU COLLOQUE DE L'AQPC		39

INTRODUCTION

À regarder nos enfants chercher de l'information sur Internet, à les voir clavarder, jouer des heures et des heures à des jeux électroniques, à les voir dévorer les cinq tomes d'Harry Potter, on pourrait croire qu'à leur entrée au cégep, ces mêmes jeunes soient suffisamment compétents en recherche documentaire, en technologie de l'information (TIC) et des communications ainsi qu'en lecture.

C'est exactement le questionnement à la base du projet de recherche « Les compétences en recherche documentaire, lecture et TIC chez les étudiants du collégial ». En fait, la question visée par notre étude est la suivante : quel rôle peut avoir la connaissance plus précise de ces compétences sur les contenus des programmes d'études?

À partir de là, nous avons formulé l'hypothèse que la connaissance des besoins spécifiques des étudiants de première année collégiale au niveau des compétences en recherche documentaire, en lecture et en TIC contribuera à améliorer les mesures d'encadrement et de suivi des étudiants à l'intérieur de leur programme d'études.

Étant donné l'importance et la transversalité de ces compétences autant dans leur cheminement scolaire que professionnel, nous avons voulu, dans un premier temps, vérifier l'état de ces compétences chez des étudiants de première année au collégial. Nous avons utilisé un questionnaire validé existant (CRÉPUQ) mesurant cinq éléments de compétence en recherche documentaire et avons développé les questionnaires nécessaires pour réaliser une évaluation équivalente des compétences en lecture et en TIC.

Dans un deuxième temps, nos efforts ont porté sur l'impact que peuvent jouer ces nouvelles connaissances sur les compétences des étudiants par rapport aux contenus des programmes d'études. Des entrevues semi-structurées avec les professeurs des départements visités ont permis de vérifier la valeur des résultats, de préciser les besoins de formation pour les compétences ciblées et de trouver des pistes d'amélioration des contenus enseignés et des mesures d'encadrement. Nous avons pu aussi vérifier leur intérêt et leur motivation à modifier certains contenus de cours pour y intégrer des activités d'apprentissage propres à développer les compétences ciblées par notre recherche.

On trouvera donc dans le présent rapport les objectifs et la méthodologie utilisée pour cette recherche, la présentation de chaque compétence et l'analyse des données qui la concerne ainsi qu'une analyse synthèse de l'ensemble des compétences. Nous présenterons ensuite nos conclusions. En annexe, on trouvera le questionnaire utilisé pour l'enquête, les commentaires de certains étudiants qui ont participé à l'enquête et les commentaires des participants à un atelier tenu dans le cadre du Colloque de l'Association québécoise de la pédagogie collégiale. Enfin, mentionnons que le rapport statistique détaillé est disponible sur demande.

OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

Notre étude porte sur les étudiants admis au Cégep de Chicoutimi en première année qui n'ont suivi aucune formation particulière sur les trois objets d'étude et qui ont suivi un cheminement normal au secondaire. Notre projet visait les **objectifs** suivants :

- ❑ Élaborer deux outils diagnostiques pour la mesure des compétences de lecture et des TIC (*avec l'autorisation de madame Diane Quirion, nous avons utilisé le questionnaire de la CRÉPUQ pour mesurer la compétence recherche documentaire*) ;
- ❑ Effectuer le sondage auprès d'un échantillon ciblé ;
- ❑ Traiter et analyser les résultats du sondage ;
- ❑ Préciser les besoins de formation en recherche documentaire, lecture et TIC de chaque programme ciblé.

Notre **méthodologie** pour atteindre les objectifs décrits était structurée en plusieurs étapes. Pour élaborer nos outils diagnostiques, nous avons d'abord identifié les compétences en lecture et les compétences TIC désirées des étudiants diplômés (profil de sortie) du Cégep. Les questionnaires, définis à partir d'une littérature pertinente sur les deux sujets, ont été validés par 10 enseignants et 10 étudiants reliés aux programmes. Quant au questionnaire utilisé pour la recherche documentaire, il est inspiré des normes de *l'Association of College and Research Libraries* (ACRL) et correspond lui aussi au niveau de compétence souhaité à la sortie des études collégiales. Le mode de réponse aux questions est à choix multiple.

L'enquête est le moyen privilégié pour recueillir les données sur les compétences des étudiants. Des enseignants, accompagnés par un chercheur de l'équipe, ont été appelés à administrer les questionnaires à l'aide de consignes communes. L'enquête a été effectuée au début de la 2^e session de la première année de l'étudiant au Cégep, soit à l'hiver 2005. Le sondage a été effectué sur un format papier au cours d'une même période de cours s'échelonnant sur une semaine.

Les étudiants de six programmes étaient ciblés pour l'enquête dont deux programmes préuniversitaires - Arts et lettres et Sciences humaines - et quatre programmes techniques - Techniques de réadaptation physique, Soins infirmiers, Technologie du génie civil et Technologie forestière. Ces programmes ont été choisis en fonction de la représentativité des secteurs préuniversitaires et techniques et aussi en fonction de l'intérêt marqué des professeurs pour l'étude.

Finalement, des entrevues semi-structurées ont été menées auprès de 50 % des enseignants des programmes pour vérifier la valeur des résultats d'enquête et mesurer le degré de contribution de ces résultats à l'amélioration du contenu de leur programme et des mesures d'encadrement. Les entrevues abordaient les résultats de chacune des compétences et des thématiques identifiées.

Des variables tels le sexe, le programme d'études, le lieu de résidence, les résultats scolaires au secondaire, les résultats scolaires à la première session collégiale ont été considérées. De plus, des analyses de comparaison ont été effectuées entre les groupes-programme.

COMPÉTENCE 1 – RECHERCHE DOCUMENTAIRE

1. Définition générale de la compétence en recherche documentaire

La norme de l'ACRL (*Association of College and Research Libraries*) privilégie l'expression « compétence informationnelle » pour décrire la notion de recherche documentaire telle que nous l'entendons. Dans sa récente norme sur les compétences informationnelles dans l'enseignement supérieur, l'ACRL donne une définition éclairante du concept :

Les compétences informationnelles se définissent comme l'ensemble des aptitudes permettant aux individus de déterminer les moments où ils ont besoin d'information et de trouver, d'évaluer et d'utiliser cette information. (...) Les compétences informationnelles sont à la base de l'éducation continue. Elles sont communes à toutes les disciplines, à tous les contextes d'apprentissage et à tous les niveaux d'éducation. (1)

Dans leur recherche intitulée *Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1^{er} cycle dans les universités québécoises* (2), Diane Mittermeyer et Diane Quirion définissent la recherche documentaire comme étant un processus qui se déroule selon les 5 étapes suivantes : la définition des besoins d'information, la formulation du sujet et l'identification des concepts de recherche, la stratégie de recherche (établissement du plan de concepts, choix des types de documents, choix des outils de recherche et adaptation de la requête de recherche), l'exécution de la recherche, l'exploitation des résultats (localisation et collecte des documents, évaluation de l'information et citation des sources).

2. Définition des éléments de compétence reliés à la recherche documentaire

2.1 L'identification des concepts (3 questions)

Au début de sa démarche de recherche documentaire, l'étudiant doit identifier les concepts qui représentent les idées principales du sujet. Ces concepts sont traduits en termes de recherche qui servent à repérer l'information dans les divers outils documentaires : catalogues de bibliothèque, bases de données, moteurs de recherche, etc.

L'étudiant doit éviter de retenir des termes non significatifs tels « effets », « causes », « conséquences », « situations », « incidences », etc., car ceux-ci sont utilisés pour décrire la relation entre les idées et non pour identifier le sujet lui-même.

2.2 La stratégie de recherche (5 questions)

L'étudiant doit dresser la liste la plus exhaustive possible de tous les synonymes et termes significatifs des concepts. Plus l'éventail des termes est large, plus grandes sont les chances de trouver des documents pertinents.

Si l'étudiant interroge un outil de recherche qui emploie une terminologie spécifique (catalogues de bibliothèques collégiales, par exemple), il devra traduire les concepts et termes significatifs en vocabulaire contrôlé.

Les compétences de recherche documentaire, lecture et TIC chez les étudiants du collégial

L'étudiant doit connaître la nature des différents index de recherche (sujet, auteur, collection, titre, ISBN, tous les index, etc.) et ne consulter que le ou les plus pertinent(s).

L'étudiant doit être familier avec l'utilisation des opérateurs booléens usuels (le « ou » et le « et ») qui servent à établir un type spécifique de relation entre les termes significatifs et aussi avec l'utilisation des parenthèses qui indique l'ordre dans lequel sera traitée la séquence de recherche.

2.3 Les types de document (3 questions)

L'étudiant doit choisir les types de documents susceptibles de répondre à ses besoins d'information. Les types de documents sont entre autres les encyclopédies, dictionnaires, monographies, articles de revues ou de journaux, documents audiovisuels, publications officielles, thèses, lois, normes, etc.

Le choix du type de document implique la connaissance des caractéristiques spécifiques et complémentaires de chacun de ceux-ci.

2.4 Les outils de recherche (5 questions)

L'étudiant doit connaître le fonctionnement des outils de recherche qui lui permettront de repérer les types de documents désirés. Les outils de recherche les plus utiles au collégial sont le catalogue de bibliothèque (Regard), les bases de données et Internet.

Le catalogue de bibliothèque (Regard) donne accès aux documents possédés par la bibliothèque : livres, revues, vidéocassettes, documents électroniques, etc. Il permet aussi l'accès à des ressources électroniques sélectionnées.

Dans les bibliothèques collégiales, les principales bases de données utilisées par les étudiants répertorient des articles de revues et de journaux. On accède au texte intégral des articles de journaux et à un nombre croissant d'articles de revues.

Pour ce qui est d'Internet, les requêtes de recherche s'effectuent à l'aide de « moteurs de recherche », « répertoires », « métamoteurs », etc. Pour être efficace lors de sa recherche dans Internet, l'étudiant doit différencier et maîtriser ces outils et connaître leur fonctionnement.

2.5 L'exploitation des résultats (4 questions)

Au niveau collégial, l'exploitation des résultats de la recherche fait appel aux compétences de l'étudiant au niveau de la présentation, l'évaluation et la citation des sources.

Les compétences relatives à la présentation des sources font référence à la capacité de l'étudiant de présenter selon les normes les divers types de document dans une bibliographie, par exemple.

Par l'évaluation des sources, l'étudiant s'assure que le contenu de l'information trouvée réponde à ses besoins et est de qualité selon les critères reconnus (crédibilité de l'auteur, fiabilité des sources, date de publication, validation de l'information, etc.). Cette évaluation qualitative est particulièrement importante dans le cas des documents obtenus via Internet.

Les compétences de recherche documentaire, lecture et TIC chez les étudiants du collégial

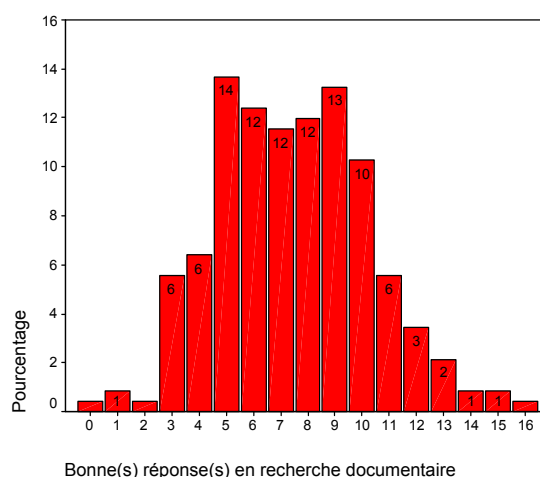
L'étudiant doit connaître et respecter les normes d'éthique documentaire, particulièrement au niveau de la citation des sources. Il doit savoir dans quels cas il doit inclure une référence à la source d'où vient l'information, qu'il cite mot à mot un passage d'un texte ou qu'il résume en ses propres mots les idées d'un auteur.

3. Analyse générale des résultats

Répartition en fréquence et en pourcentage des élèves selon le nombre de question(s) réussie(s) dans la compétence recherche documentaire (n = 234)

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Nb	0	1	,4
bonne(s)	1	2	,9
réponse(s)	2	1	,4
	3	13	5,6
	4	15	6,4
	5	32	13,7
	6	29	12,4
	7	27	11,5
	8	28	12,0
	9	31	13,2
	10	24	10,3
	11	13	5,6
	12	8	3,4
	13	5	2,1
	14	2	,9
	15	2	,9
	16	1	,4
Total	234	100,0	

Répartition en pourcentage des élèves selon le nombre de question(s) réussie(s) dans la compétence recherche documentaire (n = 234)



Les élèves réussissent en moyenne 7,5 questions sur les 20 questions posées dans la compétence recherche documentaire. Le pourcentage de réussite est donc dans l'ensemble de 37,3 %. Le pourcentage des élèves qui réussissent plus de 50 % des questions est de 13,2 % et le pourcentage de ceux qui réussissent 75 % des questions et plus est de 1,3 %.

Ces données générales nous amènent à constater que le niveau des compétences des élèves en recherche documentaire est très bas.

4. Analyse de la compétence en lien avec le questionnaire

Répartition en fréquence et en pourcentage des élèves selon la réussite aux questions portant sur la recherche documentaire

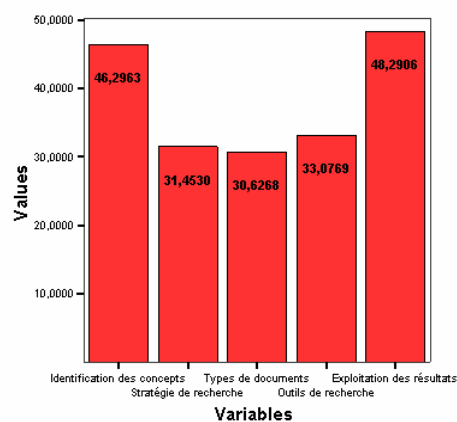
	Fréquence de réussite	Pourcentage de réussite
Question 7	22	9,4
Question 8	163	69,7
Question 9	75	32,1
Question 10	79	33,8
Question 11	132	56,4
Question 12	217	92,7
Question 13	26	11,1
Question 14	131	56,0
Question 15	42	17,9
Question 16	126	53,8
Question 17	47	20,1
Question 18	9	3,8
Question 19	115	49,1
Question 20	84	35,9
Question 21	62	26,5
Question 22	107	45,7
Question 23	38	16,2
Question 24	110	47,0
Question 25	84	35,9
Question 26	78	33,3
Moyenne de réussite	87,35/234	37,32/100

Il est intéressant de constater que la question qui obtient le pourcentage de réussite le plus élevé (et de loin : 92,7 %) est la douzième qui concerne les moteurs de recherche dans Internet.

5. Analyse par éléments de compétence

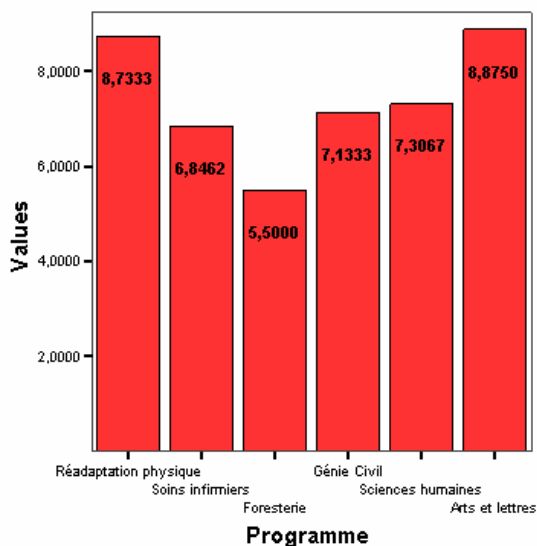
Moyenne de réussite en pourcentage pour chacun des éléments de compétence en recherche documentaire

L'identification des concepts et l'exploitation des résultats sont les deux éléments de compétence qui sont clairement mieux maîtrisés par les élèves, alors que les trois autres éléments de compétence se situent à un pourcentage de réussite inférieur de 15 %.



6. La compétence en recherche documentaire selon les programmes

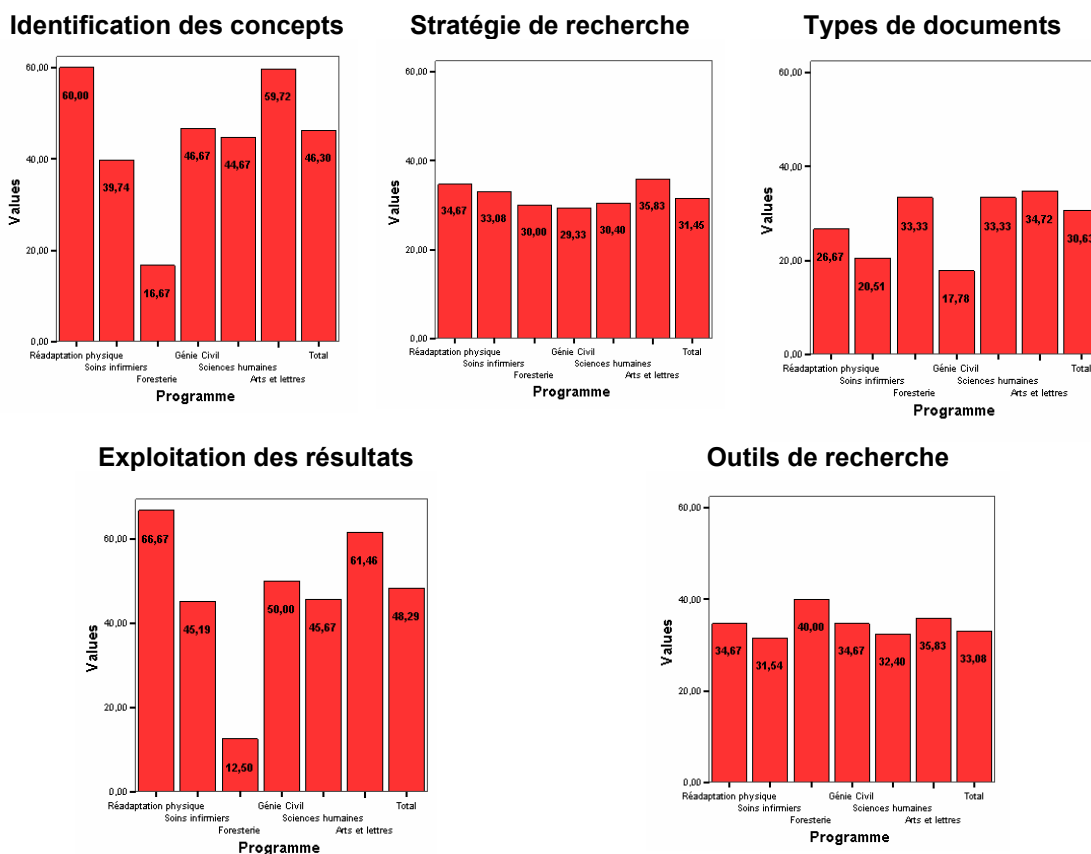
Moyenne du nombre de questions réussies par programme d'études pour la compétence en recherche documentaire (possibilité de 20 questions réussies (n = 234))



Les trois programmes qui se classent le mieux (Arts et lettres, Réadaptation physique et Sciences humaines) intègrent déjà dans leur approche pédagogique des activités de recherche documentaire. Ce type d'activité est plus ponctuel dans les trois autres programmes. De plus, le programme de Réadaptation physique, qui se classe en deuxième, intègre déjà des activités de formation documentaire à 5 des 6 sessions du programme.

7. Réussite des éléments de compétence en recherche documentaire selon les programmes

Moyenne de réussite en pourcentage par programme d'études pour chacun des éléments de compétences en recherche documentaire



Quelques statistiques intéressantes :

- L'écart le plus significatif dans la moyenne de réussite se retrouve dans la compétence d'exploitation des résultats entre le programme de Réadaptation physique (66,7 %) et celui de Technologie forestière (12,5 %).
- Cependant, le programme de Technologie forestière, qui a globalement la moyenne de réussite la plus basse, est le programme significativement le plus fort par rapport à la compétence relative aux outils de recherche.
- Le programme de Technologie de génie civil est significativement le plus faible dans la compétence relative aux types de documents.

Ces données font ressortir l'écart au niveau de la maîtrise des divers éléments de compétence relatifs à la recherche documentaire selon les programmes d'études. On l'a observé, un programme peut être globalement plus faible, mais au niveau d'un élément de compétence donnée, il peut aussi avoir la moyenne de réussite la plus haute.

8. Réussite de la compétence selon le sexe.

Moyenne du nombre de questions réussies selon le sexe pour la compétence en recherche documentaire (possibilité de 20 questions réussies et n = 234)

Groupe recherche documentaire			
Question 3	Moyenne	N	Écart type
Homme	7,3721	86	3,1401
Femme	7,5203	148	2,6328
Total	7,4658	234	2,8240

On ne remarque pas de différence significative entre les hommes et les femmes quant à la réussite des questions relatives à la recherche documentaire.

9. Autoévaluation de la compétence en recherche documentaire versus la compétence réelle

Autoévaluation du niveau de compétence en recherche documentaire versus la compétence réelle

			Compétences réelles			Total
			Élevé	Moyen	Bas	
Autoévaluation compétences en recherche documentaire	Elevé	Count	1	8	13	22
		% within Autoévaluation compétences en recherche documentaire	4,5%	36,4%	59,1%	100,0%
	Moyen	Count	4	38	149	191
	% within Autoévaluation compétences en recherche documentaire	2,1%	19,9%	78,0%	100,0%	
	Bas	Count		4	17	21
	% within Autoévaluation compétences en recherche documentaire			19,0%	81,0%	100,0%
Total		Count	5	50	179	234
	% within Autoévaluation compétences en recherche documentaire		2,1%	21,4%	76,5%	100,0%

Quelques statistiques intéressantes :

- Les compétences réelles de 59,1 % des élèves qui ont évalué leur niveau de compétence en recherche documentaire à **élevé** sont plutôt de niveau **bas**.
- 78 % des élèves qui ont évalué leur niveau de compétence en recherche documentaire à **moyen** sont plutôt de niveau **bas**.
- 81 % des élèves qui ont évalué leur niveau de compétence en recherche documentaire à **bas** se sont correctement auto-évalués.

À la lumière de ces données, on peut conclure que les élèves qui évaluent leurs compétences en recherche documentaire aux niveaux **moyen** et **élevé** surestiment très largement leurs compétences.

10. La cote R versus la compétence réelle en recherche documentaire

Cote R par niveau versus les compétences réelles en recherche documentaire

			Compétences réelles			Total
			Élevé	Moyen	Bas	
Cote R par niveau	Élevé	Count	3	17	12	32
		% within Cote R par niveau	9,4%	53,1%	37,5%	100,0%
	Moyen	Count	1	29	133	163
		% within Cote R par niveau	,6%	17,8%	81,6%	100,0%
	Bas	Count		2	13	15
		% within Cote R par niveau		13,3%	86,7%	100,0%
Total	Count	4	48	158	210	
	% within Cote R par niveau	1,9%	22,9%	75,2%	100,0%	

- 37,5 % des élèves ayant une cote R **élevée** ont eu un résultat inférieur à 50 % en recherche documentaire.
- Seulement 9,4 % des élèves ayant une cote R **élevée** ont eu un résultat supérieur ou égal à 70 % en recherche documentaire.
- 81,6 % des élèves ayant une cote R **moyenne** ont eu un résultat inférieur à 50 % en recherche documentaire.

On peut établir une relation entre la cote R et le niveau de compétences des élèves en recherche documentaire. Plus la cote R des élèves est **élevée**, plus leur niveau de compétences en recherche documentaire est **haut**. Cette corrélation est cependant « décalée » :

- Les élèves avec une cote R **élevée** ont un niveau **moyen** de compétences dans une proportion de 53,1 % ;
- Les élèves avec une cote R **moyenne** ont un niveau **bas** de compétences dans une proportion de 81,6 % ;
- Les élèves avec une cote R **basse** ont un niveau **bas** de compétences dans une proportion de 86,7 %.

11. Conclusion

Trois constats significatifs ressortent de l'analyse des résultats :

- Le niveau des compétences des élèves en recherche documentaire est globalement **bas** ;
- les élèves surestiment très largement leurs compétences dans le domaine ;
- la moyenne de réussite pour un même élément de compétence peut varier considérablement d'un programme à l'autre.

Pour la grande majorité des élèves, l'objectif du profil de sortie dans le domaine de la recherche documentaire ne pourra être atteint sans intégrer des éléments de formation documentaire à l'intérieur des programmes. Étant donné que les élèves surestiment très largement leurs compétences dans le domaine (ils ne savent pas qu'ils ne savent pas), le questionnaire révèle leurs faibles compétences réelles et justifie la pertinence de la formation. En ce sens, le questionnaire est un préalable à la formation (ils doivent d'abord savoir qu'ils ne savent pas).

Enfin, la variation de l'écart de la maîtrise des éléments de compétence en recherche documentaire selon les programmes d'étude sera à considérer lorsque viendra le temps d'identifier les éléments de compétence à développer d'une façon prioritaire dans un programme donné. L'analyse fait ressortir qu'à ce point de vue, la formation documentaire devra être adaptée à chaque programme.

-
- (1) Association of College And Research Libraries (ACRL), *La norme sur les compétences informationnelles dans l'enseignement supérieur de l'Association of College And Research Libraries (ACRL). Traduit de l'anglais par le Groupe de travail sur la formation documentaire du sous-comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec – 7 avril 2005*, [<http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/normeacrl-web-03-05-v4.pdf>], (20 avril 2005), p.4
 - (2) Diane MITTERMEYER et Diane QUIRION, *Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1^{er} cycle dans les universités québécoises*, CRÉPUQ, 2003, 108p.

COMPÉTENCE 2 - LECTURE

1. Définition générale de la compétence en lecture

Les questions portant sur la lecture sont basées sur deux grandes approches critiques du texte et de la lecture, dont s'inspirent d'ailleurs les cours au collégial. D'une part, on considère la compétence du lecteur à partir d'une approche surtout interne au texte, axée sur les « conditions particulières d'existence » des textes (Paquin et Reny, p.19) et en cela, on rejoint des préoccupations structuralistes, génériques (architextuels), intertextuels, « historicistes » et autres, propres aux œuvres qui seront à étudier au collégial. D'autre part, on considère le texte à partir de sa compréhension ou de sa réception possible par l'élève du secondaire, donc en tant qu'élément qui interagit avec le lecteur. En fait, on s'attarde ici à ce qui constitue son « horizon d'attente » (Jauss) par rapport aux textes typiquement abordés dans les cours de français au collégial (voir devis ministériels). Cette approche exige une bonne idée de ce qu'on attend de la part de l'élève lorsqu'il accède au collège et tient compte de ce qu'on vise à former comme « lecteur littéraire » (Falardeau), « capable de coopérer à l'actualisation textuelle » (Piégay-Gros, p. 234), autrement dit, le lecteur le plus proche possible du Lecteur Modèle, tel que défini par Éco, capable d'être critique face à sa lecture (Maissonneuve, p. 17).

Aussi, les questions s'inscrivent dans le volet toujours double des quatre cours obligatoires au collégial : des cours qui assurent « un fonds culturel commun » et qui favorisent et améliorent en même temps « la maîtrise de la langue » (MÉQ, 1998, p. 3). À preuve, *L'Épreuve uniforme de français*, qui se fait à la fin du parcours collégial de l'élève et qui sanctionne son diplôme, exige des compétences et de lecture, et de rédaction (Moffet) qui touchent aux notions abordées dans ce questionnaire. Ainsi, pour la dissertation critique, parmi les trois critères de la grille de correction, nous observons des sous-critères touchant à la « compréhension juste des textes littéraires », l'intégration « appropriée [...] des connaissances littéraires dans son texte » et, en ce qui concerne la maîtrise de la langue, l'emploi d' « un vocabulaire précis et varié » dans la rédaction, la construction de « phrases correctes » avec une ponctuation « adéquate » (voir grille de correction de *L'Épreuve uniforme de français*). Ces sous-critères sont d'ailleurs ceux qui, traditionnellement, posent le plus de difficultés aux élèves lors de l'épreuve (Dufresne, p. 19).

Les séries de questions ont été formulées en quatre parties : selon des catégories de syntaxe, de sémantique, de notions littéraires (discours littéraire) et d'utilisation d'outils de référence en lecture. On vise des compétences qui mènent à une « compréhension de base » (Petitjean, pp.101-127) en lecture de textes littéraires : compétence linguistique (compréhension syntaxique et lexicale), compétence textuelle (enchaînement des éléments textuels, figures de style et procédés littéraires) et compétence référentielle ou socioculturelle (situation du texte, paratexte, etc.).

2. Définition des éléments de compétence reliés à la lecture

2.1 La syntaxe (7 questions)

Ces questions visent à déterminer la compétence des répondants par rapport à leur capacité de comprendre le fonctionnement de la phrase et, par conséquent, de saisir la

logique de la ponctuation, de comprendre l'accord des verbes et de retrouver le référent du pronom.

2.2 La sémantique (4 questions)

Ces questions visent à déterminer la compétence des répondants par rapport à leur connaissance du vocabulaire, à leur capacité de définir des mots, de déduire le sens des mots par connotation (ou contexte), d'envisager les catégories lexicales des mots (mots dénotés, types de mots, etc.).

2.3 Les notions littéraires (5 questions)

Ces questions visent à déterminer la compétence des répondants par rapport à leur capacité de définir des termes propres au domaine de l'étude du texte et du discours, d'identifier les instances du texte littéraire (narrateur, auteur, énonciateur, etc.), de définir des termes associés aux courants et aux genres littéraires.

2.4 Les outils de référence en lecture (4 questions)

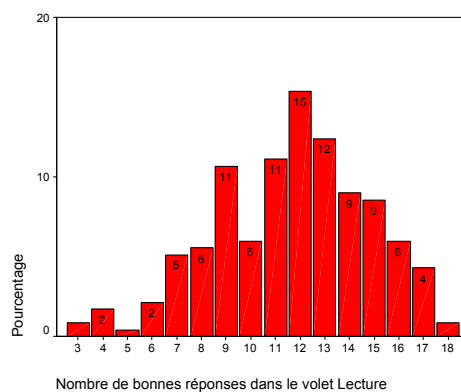
Ces questions visent à déterminer la compétence des répondants par rapport aux outils pertinents à utiliser dans des situations de recherche d'information lors de la lecture de textes. Les outils en question incluent des dictionnaires (des noms communs, des synonymes, etc.), des ouvrages portant sur la grammaire (Bescherelle, Multidictionnaire, etc.), des ouvrages qui peuvent fournir des informations historiques sur les textes (encyclopédies, dictionnaires des noms propres, etc.).

3. Analyse générale des résultats

Répartition en fréquence et en pourcentage des élèves selon le nombre de question(s) réussie(s) dans la compétence lecture (n = 234)

Répartition en pourcentage des élèves selon le nombre de question(s) réussie(s) dans la compétence lecture (n = 234)

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Nb	3	2	,9
bonnes	4	1,7	2,6
réponses	5	,4	3,0
	6	2,1	5,1
	7	12	10,3
	8	13	15,8
	9	25	26,5
	10	14	32,5
	11	26	43,6
	12	36	59,0
	13	29	71,4
	14	21	80,3
	15	20	88,9
	16	14	94,9
	17	10	99,1
	18	2	100,0
Total	234	100,0	



Les élèves ont réussi en moyenne 11,7 questions sur les 20 questions posées dans la partie lecture. Le pourcentage de réussite dans l'ensemble est donc de 58,3 %. Le pourcentage de réussite est sous le seuil de 50 % pour 8 questions sur 20. Le pourcentage d'élèves qui ont réussi plus de 50 % des questions est de 67,5 % et le pourcentage de ceux qui ont réussi 75 % des questions et plus est de 19,7 %.

4. Analyse de la compétence en lien avec le questionnaire

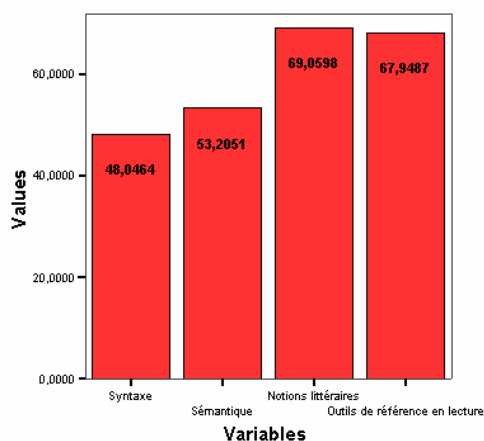
Répartition en fréquence et en pourcentage des élèves selon la réussite aux questions portant sur la lecture (n=234)

	Fréquence de réussite	Pourcentage de réussite
Question 27	37	15,8
Question 28	88	37,6
Question 29	139	59,4
Question 30	188	80,3
Question 31	140	59,8
Question 32	197	84,2
Question 33	194	82,9
Question 34	202	86,3
Question 35	77	32,9
Question 36	89	38,0
Question 37	185	79,1
Question 38	155	66,2
Question 39	116	49,6
Question 40	175	74,8
Question 41	112	47,9
Question 42	32	13,7
Question 43	169	72,2
Question 44	82	35,0
Question 45	197	84,2
Question 46	155	66,2
Moyenne de réussite	136,45/234	58,31/100

Il est remarquable que, pour la série de questions sur la syntaxe, la seule question réussie par un pourcentage élevé d'élèves (le 33, à 82,9 %) est celle ne posant aucune problématique de phrase complexe ou de ponctuation. Toutes les autres questions (59,8 % de réussite et moins) exigent de la part de l'élève une lecture qui tient compte de la ponctuation et de la totalité de la phrase. La question la moins réussie de l'ensemble des questions (42, à 13,7 %) concerne l'identification du référent du pronom dans une phrase. La question la plus réussie (34, à 86,3 %, d'ailleurs corollaire de la question 33 mentionnée plus haut) concerne un outil d'accord de verbes.

5. Analyse par éléments de compétence

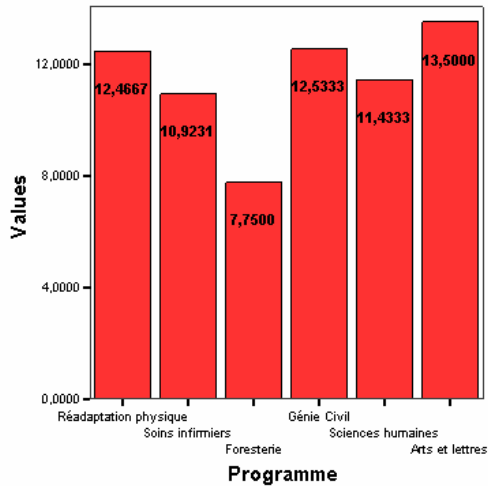
Moyenne de réussite en pourcentage pour chacune des compétences en lecture



Les compétences liées aux notions littéraires (69,1 %, moyenne de réussite) et aux outils de référence en lecture (67,9 %) sont les mieux maîtrisées. Les compétences liées à la sémantique (53,2 %) et la syntaxe (48,0 %) sont les moins maîtrisées. Dans ce partage plutôt général, on peut déjà constater une faiblesse liée à des questions de grammaire de base (construction de la phrase, maîtrise du vocabulaire, etc.).

6. La compétence en lecture selon les programmes

Moyenne du nombre de questions réussies par programme d'études pour la compétence en lecture (possibilité de 20 questions réussies et n = 234)

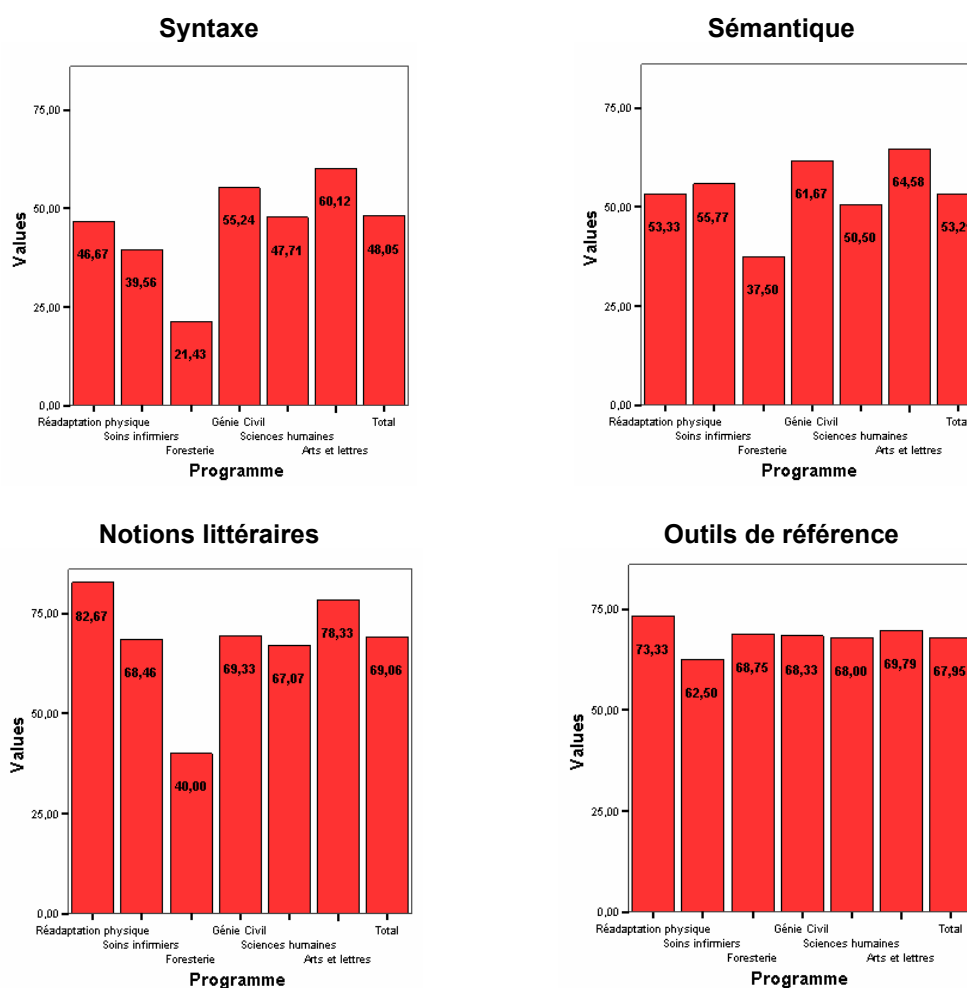


Pour l'ensemble des questions, les élèves en Arts et lettres se classent en premier avec 13,4/20, moyenne du nombre de questions réussies. Les élèves en Technologie forestière se classent en dernier avec 7,8/20, moyenne du nombre de questions réussies. Les autres programmes sont à des niveaux comparables entre eux (entre 10,9/20 et 12,5/20).

7. Réussite des éléments de compétence en lecture selon les programmes

Là où il semble y avoir le plus de résultats similaires entre les programmes est dans les éléments de compétences liées aux outils de référence en lecture. Pour les autres éléments de compétences, on voit des patrons de performances similaires selon chaque programme. Par exemple, le programme en Technologie forestière est nettement plus faible que les autres programmes dans les compétences liées à la syntaxe, à la sémantique et les notions littéraires. Cependant, ils rejoignent les résultats des autres dans les compétences liées aux outils de référence.

Moyenne de réussite en pourcentage par programme d'études pour chacun des éléments de compétence en lecture



De manière remarquable (si on tient compte du domaine de spécialité en Lettres), Réadaptation physique surclasse Arts et lettres pour les compétences liées aux notions littéraires et les outils de référence en lecture. Par contre, Arts et lettres domine dans les compétences liées à la syntaxe et la sémantique. On l'a observé, un programme peut être globalement plus faible, mais au niveau d'un élément de compétence donnée, il peut aussi avoir la moyenne de réussite la plus haute.

8. Réussite de la compétence selon le sexe

Moyenne du nombre de questions réussies selon le sexe pour la compétence en lecture (possibilité de 20 questions réussies et n = 234)

Groupe lecture

Question 3	Moyenne	N	Écart type
Homme	10,9302	86	3,2095
Femme	12,0878	148	3,0032
Total	11,6624	234	3,1243

Les femmes (à 12,1/20) se classent légèrement mieux que les hommes (à 10,9/20) pour la compétence en lecture.

9. Autoévaluation de la compétence en lecture versus la compétence réelle

Autoévaluation du niveau de la compétence en lecture versus la compétence réelle

			Compétences réelles en lecture			Total
			Élevé	Moyen	Bas	
Autoévaluation compétences en lecture	Élevé	Count	36	30	10	76
		% within Autoévaluation compétences en lecture	47,4%	39,5%	13,2%	100,0%
	Moyen	Count	26	64	40	130
		% within Autoévaluation compétences en lecture	20,0%	49,2%	30,8%	100,0%
	Bas	Count	5	11	12	28
		% within Autoévaluation compétences en lecture	17,9%	39,3%	42,9%	100,0%
Total		Count	67	105	62	234
		% within Autoévaluation compétences en lecture	28,6%	44,9%	26,5%	100,0%

L'autoévaluation des élèves correspond assez à leurs compétences réelles en lecture. Cependant, un nombre appréciable d'élèves sous-estiment ou surestiment leurs compétences. Par exemple, 39,5 % qui estiment avoir un niveau **élevé** de compétences ont en réalité un niveau **moyen**, et un **bas** niveau, à 13,2 %. À l'inverse, pour ceux qui disent avoir un **bas** niveau de compétences, 39,3 % ont pourtant un niveau **moyen**, et un niveau **élevé**, à 17,9 %.

10. La cote R versus la compétence réelle en lecture

Cote R par niveau versus la compétence réelle en lecture

			Compétences réelles en lecture			Total
			Élevé	Moyen	Bas	
Cote R par niveau	Élevé	Count	21	10	1	32
		% within Cote R par niveau	65,6%	31,3%	3,1%	100,0%
	Moyen	Count	38	79	46	163
		% within Cote R par niveau	23,3%	48,5%	28,2%	100,0%
	Bas	Count	5	6	4	15
		% within Cote R par niveau	33,3%	40,0%	26,7%	100,0%
Total	Count	64	95	51	210	
	% within Cote R par niveau	30,5%	45,2%	24,3%	100,0%	

Les élèves qui ont une cote R **élevée** font partie des 65,6 % qui obtiennent un résultat **élevé** en lecture. La cote R **moyenne** correspond dans un pourcentage de 48,5 % à un résultat **moyen** en lecture. Cependant, une cote R **basse** donne lieu à un pourcentage plutôt significatif d'élèves qui obtiennent un résultat **moyen** (40,0 %) ou **élevé** (33,3 %). La cote R **basse** n'est donc pas nécessairement liée à une compétence moindre en lecture.

11. Conclusion

Les niveaux de compétence, surtout en syntaxe (ponctuation, pronoms, etc.), mais aussi en sémantique (vocabulaire) sont bas et font contraste avec les habiletés liées aux compétences plus avancées (notions littéraires), car supposant la maîtrise des précédentes. Il y a lieu de se poser des questions très sérieuses sur la capacité des élèves à comprendre la phrase dans toute sa complétude. On voit déjà une corrélation avec les principales difficultés (vocabulaire, syntaxe, ponctuation) des élèves rencontrées lors de l'Épreuve uniforme de français.

La plupart des élèves sont capables de s'autoévaluer correctement par rapport à leur niveau de compétence en lecture.

Plusieurs programmes techniques obtiennent des résultats comparables, sinon parfois supérieurs aux programmes préuniversitaires en lecture. En ce sens, il faut revoir les faiblesses et les forces dans les éléments de compétence, programme par programme, et éventuellement, établir des liens avec la séquence des cours de français pour certains programmes.

COMPÉTENCE 3 – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

1. Définition générale de la compétence en TIC

Cette compétence revêt un caractère vaste en ce sens qu'elle inclut une maîtrise minimale des technologies sous l'angle de la connaissance de l'outil de travail intellectuel, de l'outil de communication et de l'outil d'autoapprentissage.

De façon générale, l'étudiant qui possède cette compétence à la sortie du collégial peut :

- réaliser des travaux à l'aide de logiciels, tel que Word;
- faire des présentations multimédias;
- utiliser des technologies spécifiques à son programme d'étude;
- réaliser des recherches sur Internet et juger des trouvailles qu'il fait par un esprit critique.

2. Définition des éléments de compétence reliés aux TIC

2.1 Habileté à s'informer (5 questions)

Ces questions visent à déterminer la capacité des répondants par rapport à leurs capacités à diagnostiquer et formuler leurs besoins en information; à identifier des ressources ou outils pour trouver cette information; à élaborer des stratégies de recherche d'information et à réaliser des recherches d'information en exploitant au mieux les technologies disponibles.

2.2 Habileté à communiquer (6 questions)

Ces questions visent à déterminer la capacité des répondants par rapport à leurs capacités à transmettre et à utiliser l'information de façon éthique; à utiliser des médias afin de partager ses idées et à échanger avec d'autres des informations à l'aide d'outils technologiques.

2.3 Habileté à résoudre un problème (6 questions)

Ces questions sont reliées aux champs d'études. Elles visent à déterminer la capacité des répondants par rapport à leurs capacités à consulter les outils technologiques appropriés au contexte du problème, à connaître les limites des outils technologiques, à maîtriser les fonctionnalités des TIC en fonction du problème et à transférer des pratiques dans un processus.

2.4 Habileté à poursuivre de façon autonome ses apprentissages (3 questions)

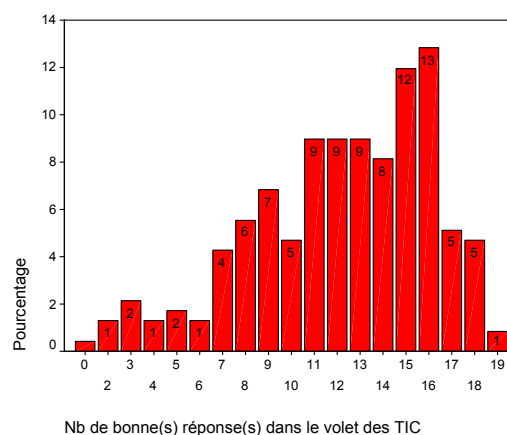
Elles visent à déterminer la capacité des répondants par rapport à leurs capacités d'utiliser une plateforme de formation, de réaliser des activités d'apprentissage en ligne par eux-mêmes et d'actualiser leurs connaissances.

3. Analyse générale des résultats

Répartition en fréquence et en pourcentage des élèves selon le nombre de question(s) réussie(s) dans la compétence TIC (n=234)

Répartition en pourcentage des élèves selon le nombre de question(s) réussie(s) dans la compétence TIC (n=234)

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Nb	0	1	,4	,4
bonne(s)	2	3	1,3	1,7
réponse(s)	3	5	2,1	3,8
	4	3	1,3	5,1
	5	4	1,7	6,8
	6	3	1,3	8,1
	7	10	4,3	12,4
	8	13	5,6	17,9
	9	16	6,8	24,8
	10	11	4,7	29,5
	11	21	9,0	38,5
	12	21	9,0	47,4
	13	21	9,0	56,4
	14	19	8,1	64,5
	15	28	12,0	76,5
	16	30	12,8	89,3
	17	12	5,1	94,4
	18	11	4,7	99,1
	19	2	,9	100,0
Total		234	100,0	



Les élèves ont réussi en moyenne 12,2 questions sur les 20 questions posées dans la compétence TIC. Le pourcentage de réussite est donc, dans l'ensemble, de 61,1 %. Ces données générales nous amènent à constater que le niveau des compétences des élèves en TIC est moyen.

Il est intéressant de remarquer qu'un seul élève n'a réussi aucune question, alors que deux élèves seulement ont réussi 19/20 questions. L'écart de réussite est donc très prononcé.

4. Analyse de la compétence en lien avec le questionnaire

Répartition en fréquence et en pourcentage des élèves selon la réussite aux questions portant sur les TIC (n=234)

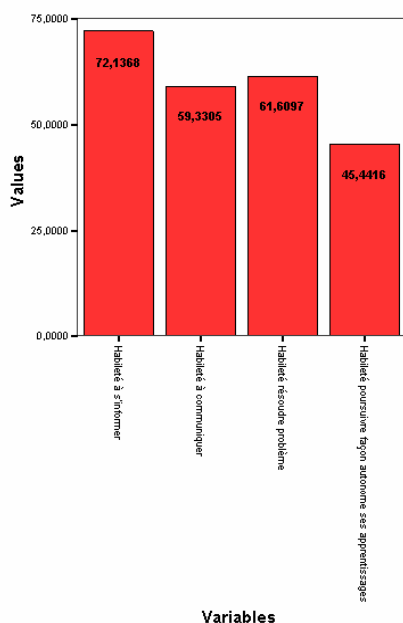
	Fréquence de réussite	Pourcentage de réussite
Question 47	181	77,4
Question 48	137	58,5
Question 49	140	59,8
Question 50	188	80,3
Question 51	141	60,3
Question 52	150	64,1
Question 53	189	80,8
Question 54	50	21,4
Question 55	204	87,2
Question 56	121	51,7
Question 57	216	92,3
Question 58	154	65,8
Question 59	207	88,5
Question 60	87	37,2
Question 61	136	58,1
Question 62	124	53,0
Question 63	83	35,5
Question 64	158	67,5
Question 65	140	59,8
Question 66	55	23,5
Moyenne de réussite	143,05/234	61,14/100

De toutes les questions posées, la question qui a obtenu le pourcentage de réussite le plus élevé (92,3 %), est la question 57, qui concerne l'utilisation du service en ligne du Collège (Omnivox).

La question qui a obtenu le pourcentage de réussite le moins élevé (21,4 %) est la question 54, qui concerne l'éthique et la communication.

5. Analyse par éléments de compétence

Moyenne de réussite en pourcentage pour chacun des éléments compétence en technologies de l'information et des communications



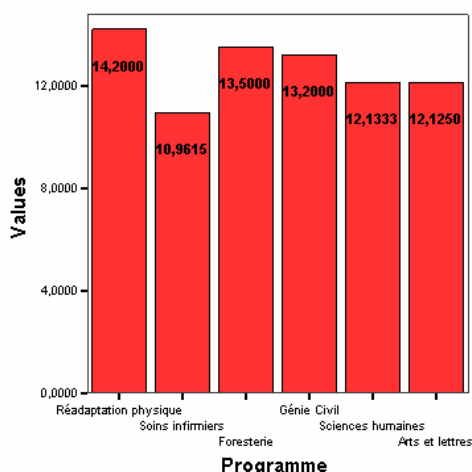
L'élément de compétence, « L'habileté à s'informer », est le mieux réussi parmi les quatre éléments de compétence. Son taux de réussite se situe à 72 %.

Par contre, l'élément de compétence le moins bien réussi (45,4%) est : « L'habileté à poursuivre de façon autonome ses apprentissages ». Dans cet élément, le taux de réussite de toutes les questions est inférieur à 60 %.

Les deux autres éléments de compétences sont réussis moyennement, c'est-à-dire à 59,3 % et 61,6 %.

6. La compétence en TIC selon les programmes

Moyenne du nombre de questions réussies par programme d'études pour la compétence TIC (possibilité de 20 questions réussies et n = 234)



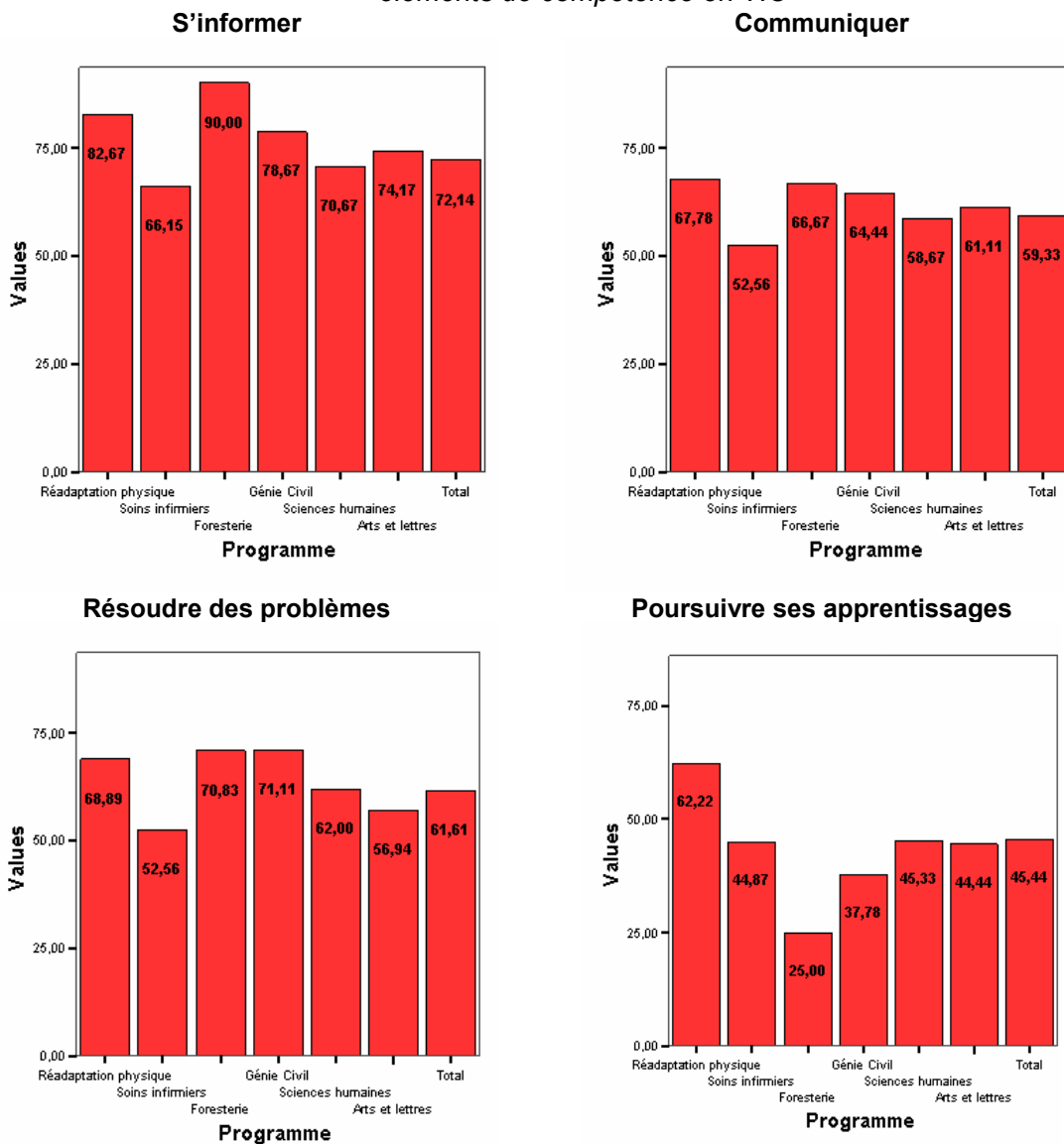
La moyenne du nombre de questions réussies par programme d'études est similaire dans cinq des six programmes évalués. Celles-ci varient de 12,1 à 14,2 questions réussies sur 20.

Le seul à se démarquer par un résultat nettement inférieur aux autres (10,9) est le programme de Soins infirmiers. On remarque que les deux programmes préuniversitaires sont similaires dans cette compétence. Le programme des Techniques de réadaptation physique obtient le meilleur taux de réussite, soit 14,2/20.

Globalement, nous pouvons observer que la compétence en TIC est réussie, pour la majorité des programmes, à un seuil d'environ 60 %.

7. Réussite des éléments de compétence en TIC selon les programmes

Moyenne de réussite en pourcentage par programme d'études pour chacun des éléments de compétence en TIC



Parmi les quatre éléments de compétence évalués, notons que l'habileté à poursuivre de façon autonome ses apprentissages est l'élément le moins bien réussi et ce, par tous les programmes évalués. Nous remarquons un écart de réussite plus important entre les programmes par rapport aux autres éléments de compétence. Par exemple, Technologie forestière obtient un résultat de 25 % alors que Réadaptation physique se situe à 62,2 %.

Paradoxalement, Technologies forestières est un des programmes qui obtient les meilleurs résultats dans les autres éléments de compétence. Précisons également que le programme de Soins infirmiers démontre une faiblesse générale dans cette compétence.

8. Réussite de la compétence selon le sexe

Moyenne du nombre de questions réussies selon le sexe pour la compétence TIC (possibilité de 20 questions réussies et n = 234)

Question 3	Moyenne	N	Écart type
Homme	12,1047	86	4,0381
Femme	12,2973	148	3,8992
Total	12,2265	234	3,9433

On ne remarque pas de différence significative (12,1 à 12,3) entre les filles et les garçons pour ce qui est de la réussite des questions relatives aux TIC.

9. Autoévaluation de la compétence en TIC versus la compétence réelle

Autoévaluation du niveau de compétence en technologies de l'information et des communications versus les compétences réelles

			Compétences réelles en TIC			Total
			Élevé	Moyen	Bas	
Autoévaluation compétences en TIC	Élevé	Count	14	4	3	21
		% within Autoévaluation compétences en TIC	66,7%	19,0%	14,3%	100,0%
	Moyen	Count	80	56	31	167
		% within Autoévaluation compétences en TIC	47,9%	33,5%	18,6%	100,0%
	Bas	Count	8	14	24	46
		% within Autoévaluation compétences en TIC	17,4%	30,4%	52,2%	100,0%
Total		Count	102	74	58	234
		% within Autoévaluation compétences en TIC	43,6%	31,6%	24,8%	100,0%

24/46 (52,2 %) élèves qui ont évalué leur niveau de compétence en TIC à **bas** se sont correctement évalués et sont conscients de leurs faiblesses. 14/21 (66,7 %) élèves qui ont évalué leur niveau de compétence en TIC à **élevé** se sont correctement évalués. 167/234 élèves évaluent leurs compétences en TIC à **moyenne**, alors qu'en réalité, 80 (47,9 %) de ces étudiants ont des compétences **élevées**.

À la lumière de ces résultats, nous pouvons conclure que les élèves ont tendance à s'autoévaluer correctement ou à sous-estimer leurs compétences en TIC.

10. La cote R versus la compétence réelle en TIC

Cote R par niveau versus les compétences réelles en TIC

			Compétences réelles en TIC			Total
			Élevé	Moyen	Bas	
Cote R par niveau	Élevé	Count	23	4	5	32
		% within Cote R par niveau	71,9%	12,5%	15,6%	100,0%
	Moyen	Count	65	61	37	163
		% within Cote R par niveau	39,9%	37,4%	22,7%	100,0%
	Bas	Count	7	1	7	15
		% within Cote R par niveau	46,7%	6,7%	46,7%	100,0%
Total		Count	95	66	49	210
		% within Cote R par niveau	45,2%	31,4%	23,3%	100,0%

Les élèves avec une cote R **élevée** ont un niveau **élevé** de compétence dans une proportion de 71,9 %. Les élèves avec une cote R **moyenne** ont des niveaux de compétences **moyens** dans des proportions de 37,4 % et **élevés** dans des proportions de 39,9 %. Fait intéressant, les élèves avec une cote R **basse** ont un niveau **élevé** de compétence dans des proportions de 45,2 %. Donc, on peut dire que la cote R n'est pas nécessairement en lien avec les compétences en TIC.

11. Conclusion

On peut conclure que le niveau des compétences des élèves en TIC est moyen (61,1 % de réussite), mais nous tenons à préciser que les élèves sont juste en deuxième session. Nous réévaluerons le cheminement des élèves dans ces trois compétences à la fin de leurs études collégiales par la passation de ce même questionnaire. Ce taux de réussite est-il suffisant pour qu'un élève réussisse ses études collégiales ? Pour répondre à cette question, nous devrions préciser davantage les exigences des professeurs du niveau collégial en matière de TIC.

Le point fort qui ressort chez nos élèves de première année au collégial est :

Bonne connaissance des fonctions de base du poste de travail, des logiciels de base tel que Word, Power point, navigateur Internet et de courrier électronique.

Cependant, le point à développer afin d'atteindre la compétence de base en TIC à la fin du collégial est :

Les fonctions avancées des outils cités ci-dessus, en y incluant l'aspect éthique.

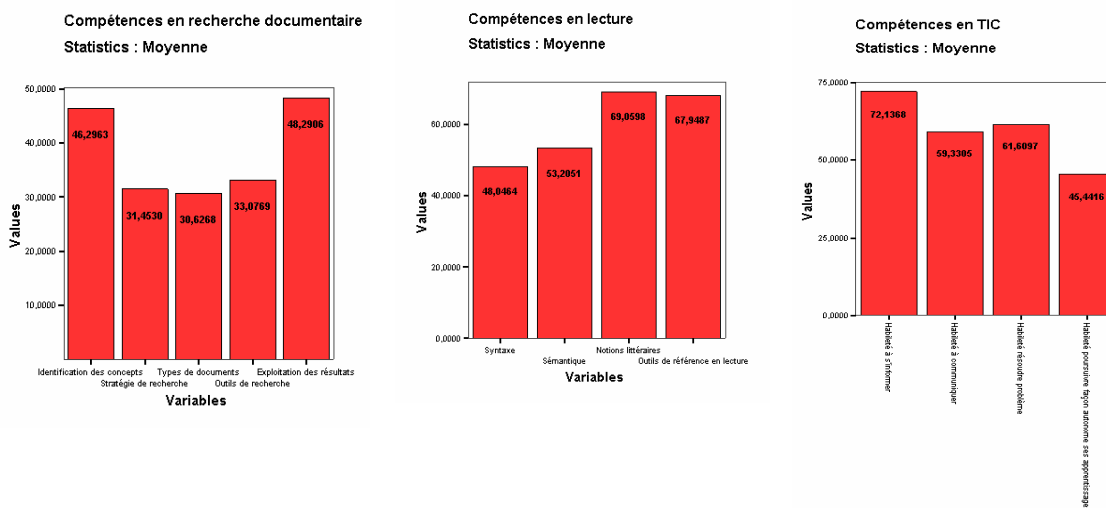
Donc, l'élément de compétence qui attire notre attention est celui de « Poursuivre ses apprentissages de façon autonome » puisque nos élèves présentent une faiblesse marquée à ce point de vue.

ANALYSE SYNTHÈSE DES 3 COMPÉTENCES

1. Analyse générale des résultats

Les résultats des élèves pour les compétences en lecture et en TIC sont comparables alors qu'ils sont nettement plus faibles en recherche documentaire. Tous les éléments de compétence en recherche documentaire sont réussis au-dessous de 47 %, ce qui prouve une faiblesse généralisée pour cette compétence. En lecture, deux éléments de compétence (syntaxe et sémantique) sont réussis au-dessous de 67 %. En TIC, un seul élément de compétence (poursuivre de façon autonome ses apprentissages) est au-dessous de 59 %. Nous pouvons donc conclure que nos élèves ont déjà des connaissances de bases intéressantes en lecture et en TIC, en première année collégiale.

Moyenne de réussite en pourcentage pour chacun des éléments compétence en recherche documentaire, en lecture et en technologies de l'information et des communications



2. Analyse des compétences par rapport aux programmes

L'écart entre le programme le plus fort et le plus faible est significativement plus élevé en lecture (5,7 questions réussies) qu'en recherche documentaire (3,4 questions réussies) et qu'en TIC (3,2 questions réussies). Technologie forestière est le programme le plus faible en recherche documentaire et en TIC alors qu'Arts et lettres est le plus fort en recherche documentaire et en lecture.

Toutes compétences et tous éléments de compétence confondus (60 questions), les programmes techniques se classent ainsi : T.R.P. - 1^{re} place (35,4 questions réussies/60), Technologie du génie civil – 3^e place (32,9 questions réussies/60), Soins infirmiers – 5^e place (28,7 questions réussies/60) et Technologie forestière – 6^e place (26,7 questions/60).

Les programmes préuniversitaires se classent ainsi : Arts et lettres – 2^e place (34,5 questions réussies/60) et Sciences humaines – 4^e place (30,9 questions réussies/60).

3. Analyse de la réussite des éléments de compétence par programme d'étude

La maîtrise des différents éléments de compétence varie considérablement d'un programme d'étude à l'autre. Un programme peut être globalement plus faible mais au niveau d'un élément de compétence donné, il peut aussi avoir la moyenne de réussite la plus haute.

	Recherche documentaire	Lecture	Tic	Moyenne générale
Tech. réad. phys.	44,5 % (2)	64,0 % (2)	70,4 % (1)	59,6 % (1)
Soins infirmiers	34,0 % (5)	56,6 % (5)	54,0 % (6)	48,2 % (5)
Tech. forestière	26,5 % (6)	41,9 % (6)	63,1 % (2)	43,8 % (6)
Tech. génie civil	35,7 % (4)	63,6 % (3)	63,0 % (3)	54,1 % (3)
Sciences humaines	37,3 % (3)	58,3 % (4)	59,2 % (5)	51,6 % (4)
Arts et lettres	46,1 % (1)	68,2 % (1)	59,9 % (4)	58,1 % (2)

En recherche documentaire, les programmes d'Arts et lettres et de Réadaptation physique se démarquent des quatre autres programmes par des moyennes de réussite globale de 46,1 % et 44,5 %.

En lecture, encore une fois, ces deux programmes devancent les autres avec des moyennes de réussite de 68,2 % et 64 %. Cependant, dans cette compétence, Technologie du génie civil suit de très près avec une moyenne de réussite de 63,6 %.

En TIC, c'est Réadaptation physique et cette fois-ci Technologie forestière qui sont en tête avec des moyennes générales de 70,4 % et 63,1 %. Ici, Technologie du génie civil suit encore de près avec 63 %.

Ce qui est intéressant, c'est que le programme de Réadaptation physique se retrouve dans les deux premiers pour les trois compétences, au point de vue des résultats des moyennes générales. Technologie forestière, qui se retrouve en dernière dans deux compétences (recherche documentaire et lecture), se retrouve en deuxième position pour le volet TIC par rapport à la moyenne générale. Fait remarquable, Soins infirmiers se retrouve dans les deux dernières positions et ce, dans les trois compétences.

Les programmes préuniversitaires ne réussissent pas nécessairement mieux que les programmes techniques. On constate par ailleurs qu'Arts et lettres se démarque de Sciences humaines, car il se classe en première place en lecture et recherche documentaire.

4. Analyse de la réussite des compétences selon le sexe

Sauf dans le cas de la lecture où les femmes se classent légèrement mieux que les hommes, on ne remarque pas de différence significative selon le sexe pour les deux autres compétences.

5. L'autoévaluation des compétences versus les compétences réelles

En lecture, l'autoévaluation des élèves correspond généralement à leurs compétences réelles. En TIC, les élèves ont tendance à s'autoévaluer correctement ou à sous-estimer leurs compétences. Par contre, en recherche documentaire, les élèves qui évaluent leurs

compétences aux niveaux *moyen* et *élevé* surestiment très largement leurs compétences. Les élèves qui ont de bonnes connaissances sont plus aptes à s'autoévaluer correctement. À l'inverse, les élèves qui ont de faibles connaissances ont tendance à surestimer leurs connaissances, donc faire une autoévaluation non représentative de leurs capacités.

6. L'analyse selon la cote R

En recherche documentaire, on peut établir une relation entre la cote R et le niveau de compétence des élèves, ce qui n'est pas le cas en lecture et en TIC.

7. Programmes techniques versus les programmes préuniversitaires

Dans l'ensemble, les élèves des programmes techniques obtiennent des résultats comparables (parfois supérieurs, parfois inférieurs selon les éléments de compétence) à ceux des programmes préuniversitaires.

8. Des avenues d'intervention

L'objectif du profil de sortie des trois compétences ne pourra être largement atteint sans intégrer des éléments de formation à l'intérieur des programmes. De plus, la variation du niveau de maîtrise des divers éléments de compétence selon les programmes d'étude sera à considérer lorsque viendra le temps d'identifier les priorités de formation à intégrer dans un programme donné.

Le fait que les élèves surestiment très largement leurs compétences en recherche documentaire devra être considéré lors d'éventuelles interventions. En ce sens, l'utilisation de la partie du questionnaire ayant trait à la recherche documentaire pourrait servir de préalable à la formation des élèves.

9. Commentaires recueillis lors de la diffusion des résultats dans les programmes ciblés

9.1 Techniques de réadaptation physique

Les professeurs du département sont étonnés du résultat positif obtenu pour la partie lecture car ceux-ci remarquent des faiblesses généralisées lors des examens théoriques. Par exemple, plusieurs élèves posent des questions sur le sens des mots afin de comprendre le sens d'une phrase, ce qui, selon eux, ne devrait pas se produire au niveau collégial. D'ailleurs, tous les professeurs sont en accord pour appliquer les critères en français et en recherche documentaire exigés ou recommandés par le collège. De plus, ils suggèrent d'incorporer des activités pour améliorer la sémantique et la syntaxe dans les cours de français. Cela pourra avoir une incidence positive sur la compréhension en lecture et la rédaction des dossiers en Réadaptation physique.

9.2 Soins infirmiers

Les professeurs en Soins infirmiers considèrent les faibles résultats de leurs étudiants non alarmants. Ils expliquent les résultats en recherche documentaire par le fait que leurs étudiants doivent acheter les livres à la fine pointe de la technique pour tous les cours du programme spécifique. Donc, ceux-ci n'ont jamais besoin de chercher d'autres documents.

Selon eux, les interventions devraient être orientées vers la compétence en lecture pour la rédaction des dossiers médicaux car ils considèrent cette faiblesse nuisible à leurs étudiants.

9.3 Technologie forestière

En Technologie forestière, les professeurs ne sont pas surpris des résultats faibles en recherche documentaire. Ils expliquent le fait par le peu de document existant en format papier dans leur domaine. Ils doivent donc, la majorité du temps, se référer au site du Ministère (via Internet). L'utilisation fréquente d'Internet et de l'ordinateur à cette fin expliquerait selon eux leurs forces dans la compétence des TIC. De plus, beaucoup de professeurs utilisent Internet pour leur cours.

Selon eux, comme en Soins infirmiers, les interventions devraient être orientées vers la compétence en lecture pour la rédaction et la compréhension des rapports forestiers. De plus, en Technologie forestière, il y a un réel souci d'améliorer la communication orale chez leurs élèves afin d'optimiser les possibilités d'avancement dans leur domaine une fois qu'ils sont rendus sur le marché du travail (contremaître ou chef d'équipe).

9.4 Technologie du génie civil

Pour ce qui est des résultats en recherche documentaire, les professeurs en Technologie du génie civil expliquent le niveau bas par le fait que les volumes et articles de référence de la bibliothèque du collège dans leur domaine ne sont pas à jour, donc les élèves ne peuvent s'y référer. C'est ce qui limite les travaux de recherche à imposer aux élèves dans ce domaine. Ils suggèrent, pour améliorer cette compétence, d'intégrer un cours de méthodologie dans la formation générale de leurs élèves, comme celui qui se donne en Sciences humaines.

La majorité des professeurs jugent que ce n'est pas à eux de s'occuper des compétences recherche documentaire et en lecture. Ils ne disposent pas de temps pour ces compétences. Certains professeurs pensent qu'il y a un lien entre les résultats en lecture et la capacité à passer l'Épreuve uniforme de français avec brio.

Ils expliquent les bons résultats en TIC avec le fait que leurs étudiants sont de bons utilisateurs d'Internet et de logiciels spécialisés dans leur domaine. Ces logiciels sont d'ailleurs jugés difficiles d'utilisation. Ils tendent à concentrer leurs efforts sur la compétence TIC et la question des droits d'auteurs parce qu'ils constatent des problèmes afférents.

9.5 Sciences humaines

Les professeurs de Sciences humaines sont surpris des faibles résultats de leurs élèves en lecture même si ceux-ci sont en première année. Cependant les résultats des deux autres compétences ne les inquiètent pas. Ils expliquent cette faiblesse par le fait que le cours de méthodologie de recherche se donne seulement en deuxième année.

Ils émettent des réserves sur les résultats obtenus. Ils pensent que plusieurs élèves qui ont répondu au questionnaire pourraient fausser les données en raison de leur faible intérêt pour le programme (s'inscrivent en Sciences humaines en attendant d'autre chose!).

9.6 Arts et lettres

Les professeurs du programme en Arts et lettres sont étonnés des résultats plutôt faibles des élèves dans les éléments de compétence liés aux notions littéraires et aux outils de

référence en lecture, compte tenu du fait que ces derniers ont eu des cours spécifiques en première session portant sur ces aspects (i.e. *Langages des arts et des lettres, Exploration du domaine des arts et des lettres, Écriture et littérature*). Cela remet en question quelques pratiques pédagogiques de première session. Par ailleurs, les professeurs voient d'un bon œil les performances de ces mêmes élèves en syntaxe et sémantique.

Certains professeurs voient une corrélation (un rapport de cause à effet) entre l'utilisation des outils de référence et les résultats obtenus dans les autres éléments de compétence et suggèrent d'étudier cette relation davantage. Par exemple, on peut suggérer une utilisation plus intensive des ouvrages de référence de la part des élèves de tous les programmes (lors d'examens, de travaux de rédaction) pour créer des habitudes de lecture plus rigoureuses et permettre d'améliorer les autres éléments de compétence (syntaxe, sémantique, etc.) de manière « naturelle ».

CONCLUSION

Alors oui, nos enfants cherchent sur Internet, clavardent, jouent et lisent des romans, toutes ces activités sont utiles à leur développement, mais les résultats de cette recherche nous convainquent que cela n'est pas suffisant pour les rendre compétents en recherche documentaire, en lecture et en technologie de l'information et des communications.

Qu'il s'agisse de trouver un volume ou un article précis dans une bibliothèque, de porter un jugement critique sur le contenu d'un site Web, d'utiliser un logiciel spécialisé ou de bien analyser un texte, les étudiants qui nous arrivent après leurs études secondaires ont des besoins précis qu'il faut combler pour les préparer adéquatement à leurs études universitaires ou à leur profession.

En ce sens, notre étude nous montre des carences importantes, d'abord et de manière généralisée en recherche documentaire, mais aussi dans certains aspects en lecture et en TIC. La connaissance des besoins des étudiants de première année pourrait donc nous servir de base pour améliorer les mesures d'encadrement et de suivi à l'intérieur de leur programme d'études. Avant d'y arriver, il nous apparaît opportun de vérifier si le passage dans leur programme actuel, sans amélioration, est suffisant pour combler les carences identifiées.

Nous nous proposons donc dans la deuxième phase de ce projet d'administrer à nouveau le questionnaire aux étudiants du secteur préuniversitaire à leur sortie du cégep (fin avril 2006). Cette opération essentielle nous permettra de voir le chemin parcouru par ces derniers et de vérifier s'il existe encore des lacunes. Il nous faudra aussi comparer ce profil de sortie du cégep avec les attentes universitaires en ce qui a trait aux 3 compétences étudiées pour les étudiants qu'ils reçoivent en première année.

C'est seulement après avoir recueilli l'ensemble de ces informations que nous pourrons agir judicieusement sur le contenu des programmes d'études afin de mieux préparer nos étudiants pour ce qui les attend à leur sortie du collège.

Enfin, les résultats de cette recherche fourniront des données précieuses aux instances locales et au réseau et pourront aussi nourrir des discussions interordres sur le contenu des compétences enseignées à chaque niveau scolaire.

Nous ne pouvons passer sous silence l'implication dont a fait preuve les chercheurs, les professeurs des différents programmes visités, les professionnels et les techniciens ; cet engagement démontre bien l'engouement pour la recherche et pour l'amélioration des apprentissages au Cégep de Chicoutimi.

ANNEXE 1 - QUESTIONNAIRE UTILISE POUR L'ENQUETE

ANNEXE 2 – COMMENTAIRES DES ETUDIANTS

Ces commentaires ont été recueillis lors de l'enquête auprès des étudiants qui ont complété le questionnaire :

- Je ne connais pas grand-chose, alors c'était long.
- Les questions étaient longues un peu, mais elles se faisaient bien.
- J'ai bien aimé ce test.
- J'ai trouvé ce test intéressant et instructif.
- C'est crédible, mais 66 questions c'est un peu long.
- C'est difficile.
- Désolé, je ne vais jamais sur les ordinateurs parce que chez nous, je ne peux pas. Donc, je ne sais absolument rien à part Word.
- Vais-je pouvoir avoir les résultats ?
- C'était plaisant.

ANNEXE 3 – COMMENTAIRES REÇUS AU COLLOQUE DE L'AQPC

Voici les principaux commentaires émis lors de la présentation de notre recherche dans un atelier offert dans le cadre du colloque annuel de l'Association québécoise de la pédagogie au collégial :

- Il serait intéressant de voir la correspondance entre le sexe et l'autoévaluation des étudiants ;
- La provenance des élèves serait une donnée intéressante ;
- C'est surtout la formation générale qui devrait s'occuper de ces compétences ;
- Il serait important de repasser le questionnaire avec de nouveaux étudiants sur plusieurs années pour permettre des comparaisons;
- Le volet lecture est très important car cet aspect n'est pas vraiment traité dans les cours ;
- Il faudrait éviter de trop collaborer avec les enseignants pour ne pas biaiser les résultats ;
- On pourrait suggérer des arrimages avec des pratiques entre les programmes et la formation générale ;
- Nous serions intéressés à collaborer avec vous et utiliser votre questionnaire au Cégep Lionel-Groulx.